

II

CONFIRMATION

39. — On prépare, au bas du sanctuaire, un fauteuil qui servira à l'Évêque, et deux banquettes pour ses assistants ; auprès, et du côté de l'épître, on mettra une chaise qui servira au parrain et à la marraine pendant la confirmation. Avant la cérémonie, le parrain et la marraine occuperont des sièges placés au bas-chœur. Près du fauteuil de l'Évêque et du côté de l'épître, on placera, sur une crédence recouverte d'une nappe blanche, un nombre suffisant de purificateurs et de 1/2 mie de pain sur un plateau ; le cérémoniaire de l'Évêque disposera ensuite sur cette crédence les objets nécessaires à la confirmation.

40. — Le sacristain aura soin d'allumer les grands cierges de l'autel pour la messe de la confirmation. Il préparera, à la sacristie, l'étole et la chape de première classe dont l'Évêque se revêtira pour la cérémonie et, si possible, deux dalmatiques que prendront les assistants du Prélat pour le salut du S. Sacrement.

41. — Après la messe, l'Évêque va à la sacristie prendre les ornements et entre au chœur précédé de ses deux assistants et suivi des clercs porte-insignes qui sont : le porte-livre, le porte-bougeoir, le portecrosse, le porte-mitre. Ces derniers font la génuflexion à l'autel en arrière de l'Évêque ; ils s'écartent ensuite pour laisser passer le Prélat, qui se rend à son fauteuil et fait une allocution aux confirmands, placés en ordre près de la sainte table. Pendant cette allocution, les clercs de service vont s'asseoir. Tout chant doit cesser à l'orgue dès que l'Évêque entre au chœur.